



L'ARGAN AU COURANT

bulletin d'informations de la municipalité de Bournens

Mai 2018

n°56

Conseil général

Le prochain Conseil Général aura lieu le 7 juin 2018 à 20h00.

A l'ordre du jour :

- Préavis 01/2018 : Comptes communaux et rapport de gestion 2017
- Préavis 02/2018 : Demande d'un crédit d'étude pour le projet de raccordement des EU du SIEBS à la STEP de l'AIEE à Penthaz

À vos agendas !

Le samedi 26 mai 2018 nous organisons une matinée au refuge.

Nous avons comme objectifs de repeindre les volets ainsi que le pignon principal, afin de donner un coup



d'éclat à notre cher refuge, et de donner un bon coup de nettoyage à l'intérieur.

Nous vous attendons, petits et grands, dès 9h sur place pour le café/ croissants avant de nous retrouver les manches dans la bonne humeur.

Suivra ensuite un petit apéritif ainsi que des saucisses faites sur le grill. Pour les personnes intéressées, nous vous invitons à vous inscrire auprès de l'administration communale avant le 18 mai 2018.

Nous fournirons le matériel nécessaire pour peindre et faire le ménage. Cependant, pensez à vous habiller de manière peu dommage et à enfiler de bonnes chaussures.

Nous nous réjouissons à l'idée de partager ce moment convivial avec vous !

Bourse

Après 7 ans à la bourse communale, Madame Catherine Heysé souhaite consacrer plus de temps à sa vie familiale et diminuer son temps de travail. Elle a donné sa démission pour le 31 juillet 2018.

La Municipalité regrette le départ de cette collaboratrice compétente et appréciée.

Rappel printanier

Pendant les jours de repos public (dimanches et jours fériés), ainsi que les autres jours entre 19:00 et 08:00 et entre 12:00 et 13:00, tout travail bruyant de nature à troubler le repos des personnes est interdit, en particulier l'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres outils à moteur.



APEMS

Pour répondre à la nouvelle loi sur l'accueil de jour du canton de Vaud (en vigueur depuis le 1er janvier 2018) et afin de garantir aux parents et aux enfants un accueil de proximité, les communes de Bournens, Bousens et



Sullens ont le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS) à Sullens dès la rentrée d'août 2018, au collège de Sullens.

Cette structure sera ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 18h30, ainsi que le mercredi matin durant 38 semaines par année, soit durant les périodes scolaires et hors vacances et jours fériés.

Une équipe éducative accueillera les enfants avant l'école, durant la pause et le repas de midi, ainsi qu'après l'école. Un petit déjeuner leur sera proposé le matin et un goûter l'après-midi. Des activités variées telles que bricolages, jeux d'intérieur et d'extérieur, histoires, chansons, etc. seront au programme durant les heures de prise en charge à l'APEMS. Les enfants auront également la possibilité de faire leurs devoirs sur place. Enfin, ceux qui devront prendre le bus seront accompagnés par l'équipe éducative jusqu'au véhicule.

Cette structure sera ouverte en priorité aux enfants scolarisés dans les collèges de Bournens, Bousens et Sullens. Un petit bus transportera les enfants des classes de Bournens et Bousens.

Scrutin Fédéral du 10 juin 2018

1. Initiative populaire du 1er décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale! »
(Initiative Monnaie pleine)

2. Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJA)

Radar pédagogique

Ci-dessous un graphique de 3 mois de contrôle de radar pédagogique. Le premier mois en sens descendant de la route de la Plantaz, le deuxième dans le sens montant et le dernier dans le sens montant de la route du Mont direction Sullens.

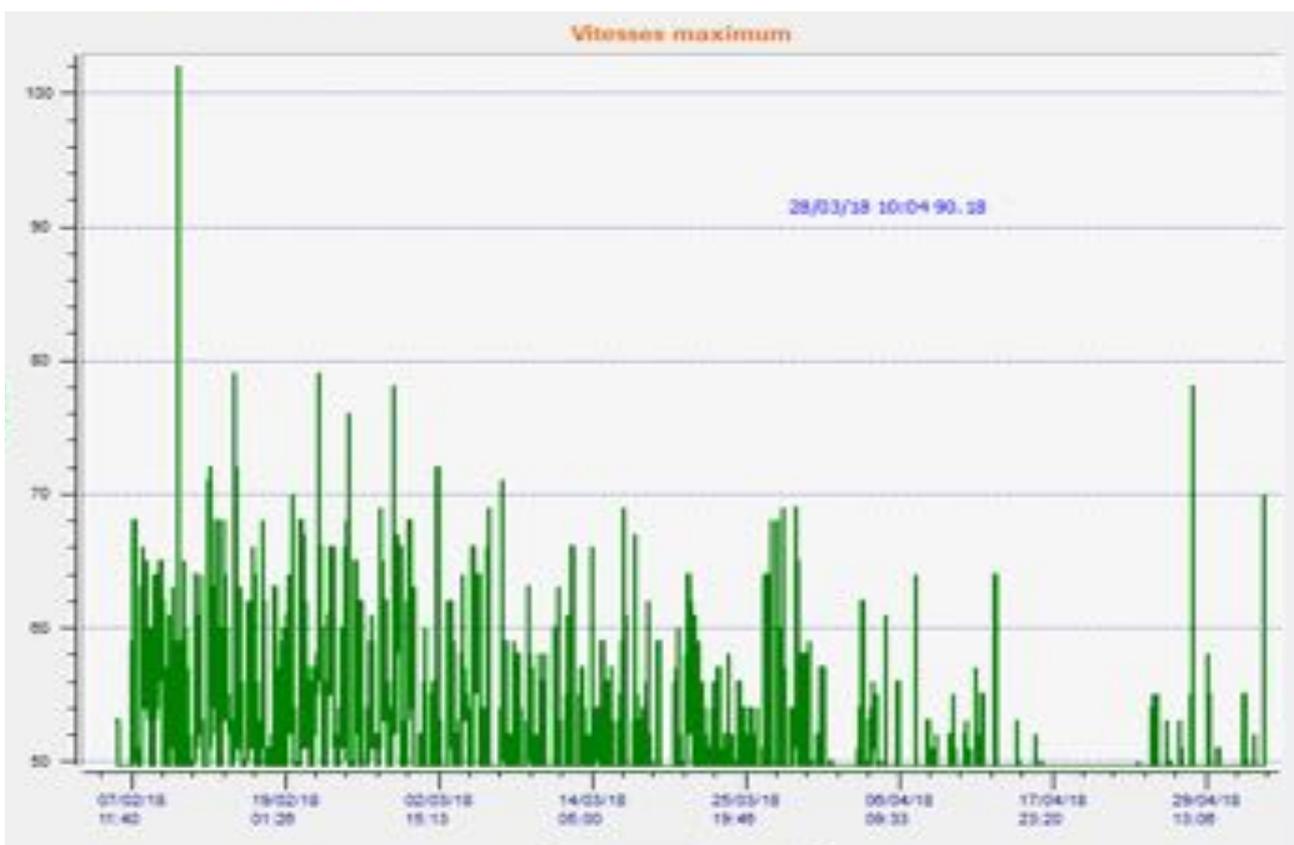
44'500 véhicules ont été mesurés
95 % des véhicules contrôlés respectaient la vitesse de 50 km/h.
2'250 présentaient un excès de vitesse selon le graphique ci-dessus.

La prudence est donc toujours de mise quant à la circulation pédestre et automobile dans notre village !

www.acnformation.com

Christophe Nançoz est comédien, metteur en scène, animateur TV/Radio, correspondant pour le Journal de Cossonay, animateur théâtre, formateur, médiateur culturel et auteur des livres *Animateur théâtre : théâtré et Im-Pro-Visée*.

“À la fin des ateliers, chaque participant ne pourra plus être perdu face à un public, une caméra, un micro ou tout simplement en société !”



La vache mange-t-elle
du chewing-gum?

Y a-t-il un poussin
dans chaque oeuf ?

Quand faut-il tondre
les moutons ?



Jardin d'enfants de Fermexplore

A partir de la rentrée d'août 2018, les enfants de 3 à 5 ans seront accueillis le mardi après-midi et le mercredi matin.

Renseignements et inscriptions sur www.fermexplore.ch ou au tél. 079 330 58 11.

Fermexplore
Route de la Plantaz 10
1035 Bournens
jardindenfants@fermexplore.ch

Tir obligatoire et tir de l'Amitié 2018

La société de tir de Bournens-Boussens organise ses tirs annuel

les 15 et 16 juin 2018

Vendredi 15 juin : 17h30 à 20h00

Samedi 16 juin : 09h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30

Pour les militaires astreints : venez faire vos tirs obligatoires

De nombreux lots sont à gagner pour le tir de l'amitié Enfants dès 14 ans bienvenus accompagnés d'un parent
Les résultats des tirs auront lieu le samedi soir sur la place du collège de Bournens à 19h30 avec le verre de l'amitié offert

**Nouveauté depuis 2018 :
Les tirs auront lieu au stand
d'Oulens-sous-Echallens**

Le stand de tir d'Oulens-sous-Echallens :
→ Traverser le village de Bettens et prendre la direction de St-Barthélemy
→ A la sortie du village de Bettens prendre le dernier chemin à gauche, avant la croisée
St-Barthélemy - Bioley-Orjulaz
→ Suivre le chemin de champs direction Yverdon sur 500m
Agendez les tirs en campagne qui seront les 8 et 9 juin 2018 à Daillens

Sylvain Gurtner 076/ 822 29 73
Jérôme Almy 079/ 440 60 80



Commune de
BOURNENS

La Municipalité de Bournens met au concours le poste de

**BOURSIER(ÈRE) COMMUNAL(E)
À 25%**

Tâches principales:

- établissement de la comptabilité générale de la Commune
- gestion des paiements et des liquidités
- gestion de la facturation et des débiteurs
- planification financière
- gestion salaires et prévoyance sociale

Profil:

Au bénéfice d'une formation comptable expérimentée ou diplôme dans le domaine comptable ou CFC d'employé(e) de commerce avec une solide expérience comptable, vous maîtrisez les outils informatiques usuels ainsi que les programmes BDI Communes et Crésus.

Vos principaux atouts sont:

- une personnalité indépendante, précise et consciencieuse
- une bonne capacité d'organisation et d'analyse
- le sens de la confidentialité
- l'aisance dans la communication

Entrée en service: 1er juillet 2018 ou à convenir

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M^{me} Janine Zwahlen au 079 330 58 11 ou faire parvenir directement votre dossier de candidature complet, accompagné d'une lettre de motivation, à la **Municipalité de Bournens, rte de la Plantaz 12, 1035 Bournens d'ici au 31 mai 2018.**

La Municipalité